

Le vendredi vingt neuf mars deux mille treize, à 19 heures, le Conseil Municipal de SARCEY s'est réuni salle de la Mairie, sous la Présidence de Monsieur Henri PINET, Maire.

PRESENTS : Henri PINET, Doris COMBY, Julien SUBRIN, Chantal THORE, Hervé DE SAINT JEAN, Olivier LAROCHE, Maurice JOYET, Geneviève MARRON, Daniel MULATON, Thierry BOISSON.

Pierre-Jean LAURENT donne procuration à Doris COMBY.

ABSENT : Mathieu DESBAT

SECRETARE DE SEANCE : Doris COMBY

COMPTE RENDU DE LA DERNIERE REUNION

Le compte rendu du 5 Mars 2013 est approuvé à l'unanimité.

FINANCES

DELIBERATIONS

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION POUR L'ANNEE 2013

Monsieur le Maire présente aux Conseillers les bases d'imposition des trois taxes directes transmises par l'administration et propose les différentes possibilités de taux.

Après délibération, le Conseil Municipal, avec 11 voix pour 0 % décide de ne pas augmenter les taux par rapport à 2012.

Ce qui donne les taux suivants :

- pour la taxe d'habitation	10,32 %
- pour le foncier bâti	14,13 %
- pour le foncier non bâti	35,85 %

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 BUDGET COMMUNE

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Henri PINET, Maire, après avoir entendu le Compte Administratif de l'exercice 2012 statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012, constatant que le Compte Administratif fait apparaître un excédent de fonctionnement de 236 019,07 € et un déficit d'investissement de 116 221,83 €.

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- affectation au compte 1068 :	150 000	€
- excédent de fonctionnement reporté au compte 002 :	86 019,07	€

Le déficit d'investissement sera inscrit sur le compte 001.

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2012 BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal réuni sous la présidence de Monsieur Henri PINET, Maire, après avoir entendu le compte administratif de l'exercice 2012, statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2012, constatant que le Compte Administratif fait apparaître un déficit de fonctionnement de 12 701,75 € et un excédent d'investissement de 112 155,11 € .

Décide d'affecter les résultats comme suit :

- déficit de fonctionnement reporté au compte 002 :	12 701,75	€
- excédent d'investissement reporté au compte 001 :	112 155,11	€

VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2012 AVEC REPRISE DES RESULTATS

Monsieur le Maire présente au Conseil les budgets primitifs préparés avec la commission des finances, à savoir :

Budget Assainissement :

- Dépenses et recettes d'exploitation	44 702,53	€
- Dépenses et recettes d'investissement	196 247,26	€

Budget Commune :

- Dépenses et recettes de fonctionnement	518 624,09	€
- Dépenses et recettes d'investissement	817 998,72	€

Le Conseil, après en avoir délibéré, a voté à l'unanimité, le budget communal, et voté à l'unanimité le budget assainissement, tels que présentés par la commission des finances.

AMENDES DE POLICE

Monsieur le Maire présente aux Conseillers le devis estimatif, concernant l'aménagement de sécurité route des Ponts Tarrets.

Ce devis se monte à 37 575 € HT soit 44 939,70 € TTC.

Monsieur le Maire précise qu'une aide du Conseil Général du Rhône peut être apportée sous la forme d'une dotation « amendes de police » compte tenu que ces travaux rentrent dans le cadre de l'amélioration de la sécurité pour les piétons.

Le Conseil, à l'unanimité, après en avoir délibéré :

- accepte le devis,
- demande à Monsieur le Maire de solliciter l'aide au Conseil Général sous la forme d'une subvention « amendes de police ».

QUESTIONS DIVERSES

Enfouissement des réseaux :

- L'enfouissement des réseaux électriques allée du Mas sera probablement programmé fin 2013 et 2014. Il y a possibilité de refaire le réseau d'eau en même temps jusqu'au bout de l'allée du Mas, sachant que l'impasse du Mas doit être obligatoirement reprise.

Informations zone d'activité :

Trois parcelles sont vendues dont 9750 m2 pour les Cartonnages de la Turdine.

Olivier fait part de :

- la réunion du vendredi 5 avril à propos de l'étude de zonage des eaux pluviales.
- la réunion du PLU avec les personnes associées qui a eu lieu jeudi 28 mars.
- la réunion de la CCPA : pour la représentation des communes à la CCPA, pour Sarcey, nous aurons toujours 2 titulaires mais plus de suppléant.

Monsieur le Maire fait part des remerciements de Christiane PINET à l'ensemble du Conseil Municipal, lors du décès de Jacky PINET.

La séance est levée à 20 h 20.